

Appel Ouvert A Candidature

- Vu la loi 01.00 portant organisation de l'enseignement supérieur promulguée par le Dahir n° 1-00-199 du 15 safar 1421 (19 mai 2000) notamment son article 20;
- Conformément à la loi organique n° 02.12 relative à la nomination aux fonctions supérieures en application des dispositions des articles 49 et 92 de la constitution, promulguée par le dahir n° 1.12.20 du 27 chaabane 1433 (17 juillet 2012);
- Conformément à la note ministérielle n° 106/07 du 27 mars 2019 relative à la procédure de l'appel à candidature aux postes de doyen ou de directeur d'un établissement universitaire;
- En application de la décision du ministère de tutelle du 27 mars 2023 sous n° 1012/07 concernant la réouverture des candidatures au poste de Doyen de La Faculté des Sciences Oujda;

Le Président de l'Université Mohammed Premier Oujda porte à la connaissance des Professeurs de l'Enseignement Supérieur qu'un appel à candidature est ouvert pour le poste de :

- Doyen de La Faculté des Sciences Oujda.

Les dossiers de candidatures peuvent être retirés du site web de l'université: www.ump.ma ou du siège de la présidence de l'Université Mohammed Premier Oujda, sis à quartier Al Qods Oujda, du **10 avril 2023** au **14 avril 2023** durant les horaires en vigueur dans les administrations publiques.

Les dossiers de candidatures dûment constitués sont déposés contre un récépissé, en six (06) exemplaires, plus une copie sous format électronique (USB), du **15 mai 2023** au **19 mai 2023** à l'adresse et aux horaires sus-indiqués.